

Compte rendu du conseil municipal du lundi 29 février 2016

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Christian LE FOLL, excusé.

Projet Cuisine/Restaurant scolaire, salles d'activités et terrain multisports : demande de FSIL (fond de soutien à l'investissement local)

Dans le cadre de l'article 159 de la loi de finances pour 2016, il a été créé le fond de soutien à l'investissement local.

Le projet de cuisine/restaurant scolaire, de salles d'activités et terrain multisports peut rentrer dans les opérations éligibles en particulier : « construction d'équipements de services à la population : enfance ».

Le conseil municipal (18 pour) a décidé de déposer un dossier afin de tenter d'obtenir une subvention dans le cadre de ce fond.

Participation 2016 Ecole de Penzé (dépenses 2015)

La commune de Guiclan verse une participation à la commune de Plouéan pour couvrir les frais de fonctionnement de l'école. L'état des dépenses de fonctionnement pour 2015 se monte à 77904.09 €. La participation aux frais de fonctionnement varie car elle tient compte des effectifs. 11 enfants sont domiciliés à Guiclan

La nouvelle répartition des charges de fonctionnement pour l'année 2015 s'établit comme suit : Plouéan : 32.75%, Taulé : 48.28%, Guiclan : 18.97 %

Le conseil municipal accepte la nouvelle répartition pour 2016 et versera la somme de 14 778.41 à la mairie de Plouéan.